

Championnats de France 2025

Championnat de France Catégorie Vitesse (100 à 350 km)

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 4 concours de 100 à 350 km au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 3 premiers inscrits. **Total minimum 600 km.**

Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond : 1500 pigeons

Championnat de France Catégorie Demi-Fond (250 à 600 km)

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 3 concours de 250 à 600 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 3 premiers inscrits. **Total minimum 1000 km.** Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond : 3000 pigeons

Championnat de France Catégorie Fond (500 à 800 km)

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 2 concours de 500 à 800 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 3 premiers inscrits. **Total 1100 km mini.** Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond : 5000 pigeons

Championnat de France Grand-Fond (+ de 750 km)

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 2 concours supérieurs à 750 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 3 premiers inscrits. Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond : 10000 pigeons

Championnat de France Catégorie Pigeonneaux

Sur 3 concours supérieurs à 100 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. **400 km mini.** Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond : 2500 pigeons

Championnat de France Débutants (moins de 3 ans de licence)

Sur 2 concours supérieurs à 100 km « Pigeonneaux de l'année » au choix de l'amateur. Aux 2 premiers pigeonneaux tombés. Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond : 2500 pigeons.

Championnat de France Féminin

Sur 3 concours **catégories aux choix (vieux, jeunes 1 an)** pour un total minimum de 1000km. Aux 2 premiers tombés. Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond : 2500 pigeons

Championnat de France Général (vase de Sèvres de Monsieur Président de la République)

Sur 9 concours au choix de l'amateur :

- 3 de vitesse (selon critères)
- 2 de demi-fond (selon critères)
- 2 concours de fond (selon critères)
- 2 concours de Pigeonneaux (selon critères)
- Aux 2 premiers classés des 3 premiers inscrits chez les vieux,
- Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits en pigeonneaux

Les 10 premiers amateurs récompensés

As-pigeons Français

Pour tous les pigeons : même critères que pour les championnats.

Un même pigeon ne peut candidater que dans une seule catégorie d'As pigeon, hormis la catégorie de l'As pigeon « Général ».

Sur 4 concours au choix de l'amateur dans la catégorie **vitesse** (100 à 350 km)

- Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie **demi-fond** (250 à 600 km)
 - Sur 2 concours au choix de l'amateur dans la catégorie **fond** (500 à 800 km)
 - Sur 2 concours au choix de l'amateur dans la catégorie **grand fond** + de 750 km
 - « **Général** » sur 3 concours vitesse + 2 concours demi-fond +
 - 1 concours de fond (selon critères)
 - Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie **Pigeonneaux** de l'année
- 10 amateurs récompensés dans chaque catégorie.

RÈGLES GENERALES :

- **Concours réalisés entre le 15 mars et le 15 septembre. Aux deux premiers tombés parmi les 3 premiers inscrits et aux deux premiers tombés parmi les 5 premiers inscrits pour la catégorie pigeonneaux.**
- Résultats obtenus dans des classements 1 prix par 4 sur des concours officiels (palmarès, résultats de l'organisateur du concours)
- **Les doublages officiels sont autorisés. (sur base des doublages prévus par l'organisateur du concours.)**
- 3 associations participantes au concours et minimum de 200 pigeons ou **un minimum de 20 amateurs et minimum 200 pigeons.**
- Un seul résultat par week-end **dans le même championnat.**
- **Un résultat ne peut pas être utilisé dans deux championnats différents, sauf le championnat « Général », à l'exception des résultats pigeonneaux qui peuvent, également, être retenus pour les championnats débutants et féminin.**
- Dans les calculs des championnats de France, les classements **tous pigeons** sont acceptés sauf pour les yearlings et les vieux lorsque des pigeonneaux figurent sur un même classement. A l'inverse, dans ce cas de figure, le classement peut être utilisé pour les championnats et As de la catégorie « Pigeonneaux »

PARTICIPATION : par région = la 1^e région 7 candidats possibles, les autres régions pourront engager 3 candidats

La formule pour le calcul du coefficient des championnats et As pigeons est :

(place obtenue) X 1000

Nombre de pigeons du concours

Le calcul se fait à **3 décimales sans arrondi**, et le coefficient obtenu pour le classement est progressif, **le premier obtenant le plus petit total**. En cas d'égalité de 2 amateurs, le départage est établi sur la base des contingent réels de pigeons (au delà du plafond réglementaire).

Exemple : En catégorie vitesse:

Pigeon x: 6/ 1725, plafond 1500pig : 6X1000 : 1500= 4 points

Pigeon Y: 6/1689, plafond 1500pig : 6X1000 : 1500= 4 points

Départage Pigeon X: 6 x 1000 : 1725 = 3,478

Pigeon Y: 6 X 1000 : 1689= 3,552

- Les candidats aux championnats de France devront compléter le formulaire en ligne mis en place sur le site de la FCF, ou le faire compléter par un tiers avant le 15 octobre. Les candidats doivent envoyer **IMPÉRATIVEMENT** des justificatifs de leurs résultats (copies) pour le 15 octobre au plus tard par mail au président sportif (bouvron@orange.fr), ou à la FCF : (fcf@nordnet.fr) ou à défaut, envoyer aux mêmes adresses, les coordonnées clairement indiquées du site hébergeur de leurs résultats pour contrôle. **Les documents devront être scannés (envoi dématérialisé) ou photocopiés (courrier postal) Ne plus envoyer de photos à partir d'un téléphone mobile.**
- **1 formulaire par championnat.**
- Pour contrôles, les classificateurs doivent impérativement conserver les classements de l'année en cours jusqu'au 31 décembre minimum et garantir l'accès à leur site Web jusqu'à cette date. Ces même classificateurs sont tenus de modifier leur formule de calcul du championnat de France nouvelle formule 2025.